

Département des Bouches du
Rhône

Arrondissement d'Aix en
Provence

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
de
La Fare-les-Oliviers**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 29 avril 2026

N° 2026_2_1

**Objet : APPROBATION DU PV
DU 30/10/2025**

VOTE :

**10 voix POUR
1 abstention de Mr André
MOUZON**

L'an deux mille vingt six, le 29 avril, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jérôme MARCILIAC**, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-trois avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Mr Jérôme MARCILIAC
Mme Carine WECKERLIN
Mme Nathalie CLAUZEL VIGNE
Mr Lionel DI SAPIO
Mr Denis PALMERINI
Mme Christine VALLET
Mr André MOUZON
Mr Patrick CASTELLO
Mme Annie CHAUVIN
Mme Jany PAUL
Mme Isabelle VELAIN

Absents excusés :

Absents donnant pouvoir :

Mr Jean Paul MARX à Mr Denis PALMERINI

Absents :

Mr Jean Philippe DUMETZ

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Ce dernier ne fait l'objet d'aucune observation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

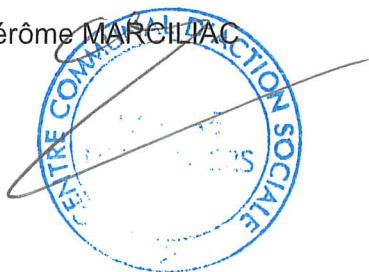
L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Sandrine Miquelajauregui.